

Article 5.4 - Mise en place d'un groupe de travail partenarial sur la construction d'outils bio-économiques d'aide à la décision pour l'aménagement des pêcheries :

Les demandes d'expertises sur les plans de gestion des pêcheries élaborés à l'échelle nationale et européenne et le besoin d'une traduction opérationnelle de la gestion écosystémique des pêches nécessitent de se doter, au niveau français, d'outils d'évaluation bio-économique de mesures de gestion permettant de mesurer les impacts de plan de gestion et pouvant servir d'aide à la décision. L'IFREMER propose de conduire, à l'échelle française, une réflexion partenariale sur le développement d'outils d'évaluation bio-économique permettant de répondre à certaines demandes d'expertise présentes et à venir. Elle sera conduite par un groupe d'experts constitué de biologistes, d'économistes des pêches, de représentants des professionnels et de la DPMA. Il s'agira en particulier :

1. d'identifier les demandes d'expertises bio-économiques actuelles et à venir ;
2. de définir les spécifications de modèles bio-économiques de simulation permettant de répondre à ces demandes, en tenant compte des données disponibles pour le paramétrage ;
3. de passer en revue les expériences de modélisations bio-économiques opérationnelles conduites par les différents experts réunis ;
4. en s'appuyant sur ces expériences, de développer / adapter les outils existants pour répondre aux spécifications recherchées ;
5. de définir une méthodologie de paramétrage adaptée aux outils retenus ;
6. de tester les protocoles ainsi développés en s'appuyant sur des exemples appliqués.

Le groupe de réflexion s'intéressera également à l'identification des sources d'incertitudes et à leur prise en compte dans les évaluations d'impacts de mesures de gestion ainsi qu'à la question de la prise en compte des comportements des différents agents en réponse à l'adoption d'une mesure. La réflexion du groupe s'appuiera sur des exemples concernant des espèces importantes pour les flottilles françaises (telles que la langoustine, le merlu, la sole ou la coquille Saint-Jacques), étudiées dans le cadre de programmes en cours. Ces exemples permettront de tester la reproductibilité de la méthodologie définie et son adaptabilité en fonction des spécificités régionales et des spécificités de chaque pêcherie. Des réunions d'échange avec les professionnels concernés par ces pêcheries seront organisées.

Le groupe de réflexion se réunira **deux fois par an** et échangera sur les besoins d'expertises et les options de modélisation retenues.

Développements informatiques nécessaires pour appliquer le protocole retenu : codage des modèles, des extractions des données, des routines de paramétrage, des simulations et élaboration des interfaces de restitution.